



Questions diverses :

- Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois : Toute personne intéressée pour intégrer les groupes de travail concernant les différentes commissions peuvent se faire connaître en mairie.
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) par la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois : Sylvie Eifler est désignée comme référente pour la commune.

Informations diverses :

- Relevé des compteurs d'eau : ils seront effectués par les nouveaux conseillers. N'oubliez pas de rendre accessible votre compteur d'eau à compter du 20 octobre 2014.
- Avis aux propriétaires de chiens : veillez à faire attention où votre animal fait ses déjections (pas sur les trottoirs) et si besoin les ramasser.

Améliorons ensemble votre habitat

A travers des enjeux d'amélioration de l'habitat et de préservation du patrimoine rural, la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois souhaite engager une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en 2015.

De quoi s'agit-il ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est une action concertée entre l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et la Communauté de Communes. Elle a pour but de requalifier dans son ensemble notre territoire rural en réhabilitant notamment le patrimoine bâti et en améliorant le confort des logements.

Pourquoi une nouvelle OPAH ?

Plusieurs OPAH ont déjà été menées sur le territoire, avec des impacts importants sur la résorption de la vacance et l'amélioration de l'habitat ainsi que des retombées économiques pour le territoire. La dernière OPAH (2008-2010) a permis d'améliorer près de 120 logements (2 600 000 € de travaux) grâce à 850 000 € d'aides financières mobilisées. Il s'agit donc d'une opération incitative qui permet de créer des conditions très favorables à la réalisation des travaux : des taux de subventions majorés (voir conditions), un appui technique et une assistance administrative au montage de dossier.

Qui est concerné ?

L'OPAH est destinée à l'ensemble des propriétaires occupants ou (futurs) propriétaires d'un logement locatif sur le territoire du Pays de Colombey et du Sud Toulinois.

A partir de quand ?

L'OPAH débutera en 2015. Elle se déroulera sur 3 ans, et pourra éventuellement être prolongée à 5 ans, avec des missions d'animation et de sensibilisation sur le territoire.

Que faire en attendant ?

Si vous avez d'ores et déjà des projets de rénovation, et afin de ne pas perdre le bénéfice des aides, ne commencez pas vos travaux avant l'accord d'un financement. Renseignez-vous auprès de la Communauté de Communes !

En attendant, répondez à l'enquête « Améliorons ensemble votre habitat », menée par la Communauté de Communes, qui permettra de mettre en place les aides financières destinées à vous aider à effectuer vos travaux de rénovation.

A qui s'adresser ?

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Laetitia CAMMARATA du service habitat de la Communauté de Communes, au 03.83.52.08.16 (ou l-cammarata@pays-colombey-sudtoulinois.fr) ou Sylvie Eifler au 09.53.20.65.66, référent pour l'amélioration de l'habitat pour la commune.

Événements à venir

• **Fête de l'automne :**

Dimanche 12 octobre 2014 à la halle, organisée par l'association Joker.

• **Brioche de l'amitié :**

L'opération « brioche de l'amitié » se déroulera du 6 au 12 octobre. Des bénévoles passeront à votre domicile ce samedi 11 octobre (prix de vente de la brioche : 5 €).

• **Bourse aux vêtements et puériculture :**

Samedi 18 octobre 2014 de 9 h 30 à 17 h 00 à la MJC, organisée par bricol'école.

• **Halloween :**

Le 31 octobre 2014 les enfants viendront sonner à votre porte pour chercher des bonbons, soyez indulgents, même si vous n'avez rien à leur offrir.

• **Repas des anciens :**

Samedi 22 novembre 2014 aura lieu le repas des anciens à la MJC à partir de 12 heures avec possibilité de rester le soir pour ceux qui le souhaitent. Les invitations seront envoyées aux personnes de 65 ans et plus. Animation assurée par un orchestre « Punch musette ». Plusieurs traiteurs ont été consultés, Pro Concept Dumont a été retenu. Les conseillers assureront le service.

• **Goûter des anciens :**

Vendredi 23 janvier 2015 aura lieu le goûter des anciens avec distribution d'une boîte de chocolats.

14 conseillers municipaux sont présents.

Mme Fossé est désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour est consacré aux différentes délibérations et aux questions diverses.



Dans ce numéro

Les délibérations

Questions diverses

Les événements à venir

Délibérations

1. Indemnité de conseil alloué au comptable des finances publiques

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 pour, 3 contre et 2 abstentions décide de verser une indemnité de conseil égale à 100 % au comptable du trésor public.

2. Ouverture de l'accueil périscolaire le Mercredi 15 octobre 2014 sans école

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ Décide d'ouvrir l'accueil périscolaire durant la matinée.
- ✓ Fixe le tarif à 1€ de l'heure, entre 9 heures et 12 heures.
- ✓ Inscription de l'enfant au préalable.